

# GUIDE DES FORMATIONS À LA VILLE DE DUDELANGE

Apprentissage • Stage • Job d'étudiant



#  
maville

DUDELANGE,  
ON DIRAIT  
LE SUD

LIEWE WÉI AM SÜDEN





## Tu es jeune et tu ne sais pas encore quelle formation ou quel métier choisir ?

Tu l'ignores peut-être, mais la Ville de Dudelange t'offre la possibilité de réaliser dans ses services un apprentissage, un stage ou un job d'étudiant !

Que tu souhaites apprendre un métier et t'orienter vers un **apprentissage**, faire un **stage** pour découvrir le monde du travail ou encore trouver un **job d'été** pendant tes études, tu trouveras ici un récapitulatif de toutes les informations pour t'aider à faire ton choix.

Nous te souhaitons bonne chance dans ton avenir professionnel !

*Le collège des bourgmestre et échevins*

*Dan Biancalana, bourgmestre*

*Loris Spina, René Manderscheid, Josiane di Bartolomeo-Ries,*

*Claudia Dall'Agnol, échevins*

# Apprentissage

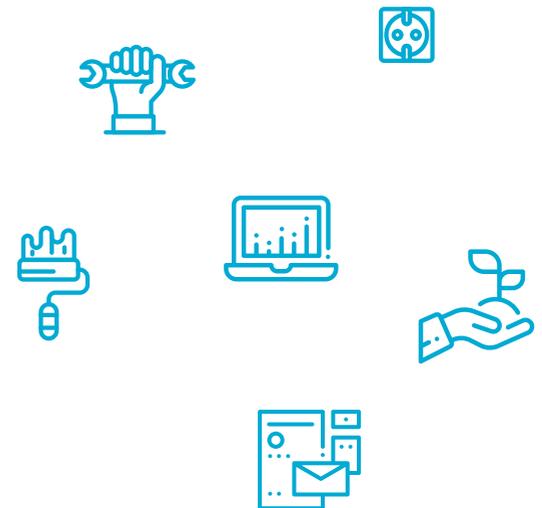


## Tu souhaites apprendre un métier ?

Fréquenter à la fois le lycée technique pour apprendre la théorie et le monde en entreprise pour acquérir de la pratique ? L'apprentissage est fait pour toi ! Il existe une très grande variété de métiers pour lesquels tu peux faire un apprentissage.

### La Ville de Dudelange te propose les métiers suivants :

- Agent administratif et commercial (Secrétariat)
- Peintre-décorateur
- Serrurier
- Menuisier
- Électricien
- Pépiniériste-paysagiste
- Auxiliaire de vie
- Aide-ménager/ère
- Instructeur de natation
- Informaticien qualifié
- Mécatronicien autos/motos



## Les régimes

Selon le métier que tu choisis, il existe 3 différents régimes :

### LE RÉGIME CONCOMITANT

Tu vas en entreprise pour acquérir les connaissances pratiques et dans un lycée (de 1 à 3 jours par semaine) pour la partie théorique. Le nombre de jours par semaine varie selon le domaine de formation.

### LE RÉGIME MIXTE

Tu vas uniquement à l'école pendant la première année de formation (année scolaire à plein temps), puis, si tu réussis ton année, tu poursuis ta formation sous forme de contrat d'apprentissage (régime concomitant).

### LE RÉGIME À PLEIN TEMPS

Tu vas uniquement à l'école et tu fais plusieurs stages en entreprise.

## La durée

L'apprentissage varie entre 2 et 3 ans, mais il peut être prolongé si tu n'as pas réussi tous les modules obligatoires durant cette période.

## Le diplôme

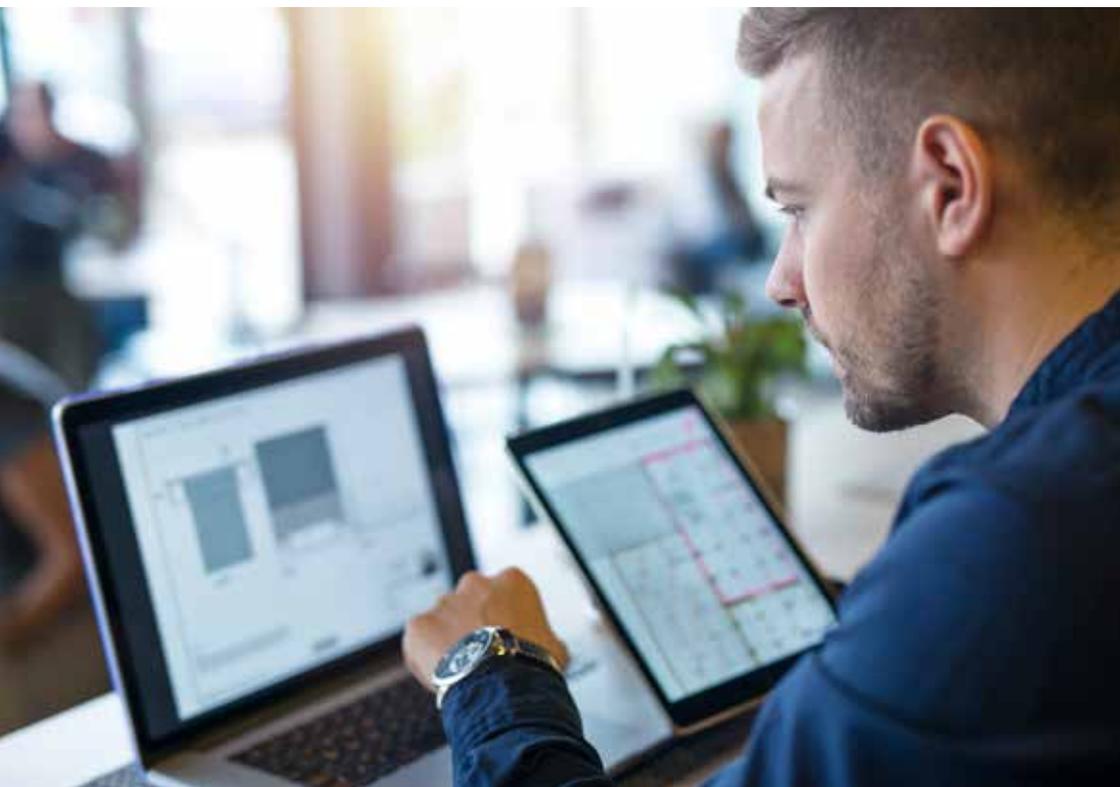
Selon la formation choisie, la réussite de ton apprentissage aboutit à :

- un Diplôme de Technicien (DT) ;
- un Diplôme d'Aptitude Professionnelle (DAP) ;
- un Certificat de Capacité Professionnelle (CCP).

## Les conditions

- être âgé de 16 ans au moins
- être en possession d'une décision de promotion permettant l'accès à un apprentissage





## Besoin d'un peu d'aide pour faire ton choix ?

Il existe de nombreuses institutions pour t'aider à choisir ta voie. N'hésite pas à les contacter et à consulter leurs sites internet :

SERVICE LOCAL DE L'EMPLOI DE LA VILLE DE DUDELANGE

> [www.dudelange.lu](http://www.dudelange.lu)

SERVICE RESSOURCES HUMAINES DE LA VILLE DE DUDELANGE

> [www.dudelange.lu](http://www.dudelange.lu)

MAISON DES JEUNES – SERVICE OUTREACH YOUTHWORK

> [www.dudelange.lu](http://www.dudelange.lu)

MAISON DE L'ORIENTATION

> [www.maison-orientation.public.lu/fr](http://www.maison-orientation.public.lu/fr).

SERVICE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE DE L'ADEM  
(SERVICE ORIENTATION PROFESSIONNELLE) ET  
LE BIZ (« BERUFFSINFORMATIIONSZENTRUM »)

> [www.adem.public.lu](http://www.adem.public.lu)

SERVICES DE PSYCHOLOGIE ET D'ORIENTATION  
SCOLAIRES (SEPAS) AU SEIN DES LYCÉES

> [www.cepas.public.lu](http://www.cepas.public.lu)

ANTENNE LOCALE DU SERVICE NATIONAL  
DE LA JEUNESSE (SNJ)

> [www.hey.snj.lu](http://www.hey.snj.lu)

LES CHAMBRES PROFESSIONNELLES



## J'ai fait mon choix, et ensuite ?

Après avoir fait ton choix parmi les professions reconnues, tu peux constituer ton dossier de demande d'apprentissage à partir des vacances de Pâques jusqu'au mois d'octobre.

### Pour un apprentissage initial

Présente-toi à l'ADEM avec les documents suivants :

- tes bulletins scolaires récents et l'avis d'orientation scolaire ou la décision de promotion
- ta carte d'identité ou passeport valable, carte ou permis de séjour et ton attestation d'enregistrement
- ta carte d'affiliation du Centre commun de la Sécurité sociale (matricule).

### Pour un apprentissage adulte

Tu dois avoir quitté l'école depuis au moins 12 mois au moment du dépôt de ta candidature. Introduis ta demande auprès de l'ADEM au plus tard le 15 septembre de l'année en cours. Retrouve l'ensemble des documents dont tu auras besoin en consultant le site internet [www.dudelange.lu](http://www.dudelange.lu)

## Important

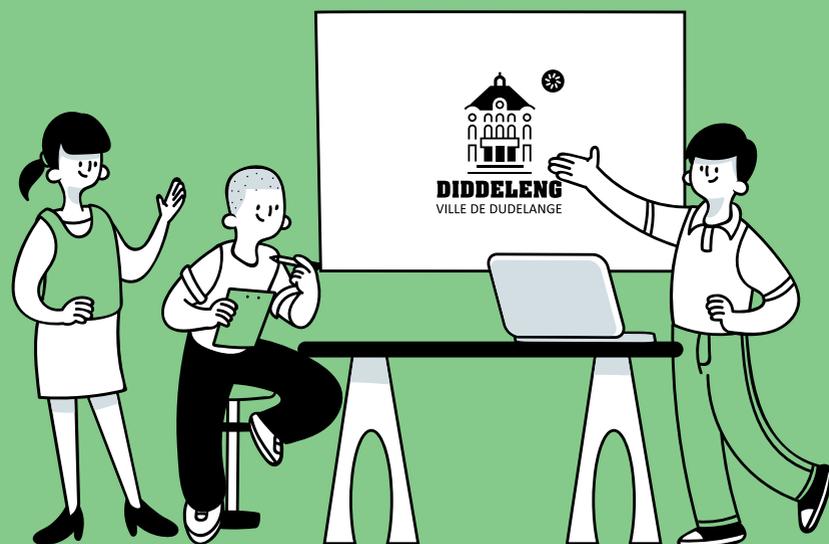
Tu dois obligatoirement te rendre à l'ADEM au service orientation professionnelle, même si tu as trouvé ton poste d'apprentissage toi-même.

A partir du 16 juillet de chaque année, rends-toi à l'ADEM au service orientation professionnelle qui te fournira les documents nécessaires pour conclure ton contrat d'apprentissage.

A noter que durant l'apprentissage, le patron verse à l'apprenti une indemnité d'apprentissage qui est fixée par règlement ministériel.



## Stage en entreprise



## Tu souhaites découvrir le monde du travail et affiner tes connaissances sur un métier en particulier ?

Pourquoi ne pas réaliser un stage en entreprise ? De plus en plus d'établissements scolaires et d'enseignement supérieur intègrent les stages dans leur programme éducatif.

**À la Ville de Dudelange, tu peux effectuer un stage dans les domaines suivants :**

- Administration
- Menuisier
- Peintre-décorateur
- Pépiniériste-paysagiste
- Mécanicien
- Instructeur de natation
- Serrurier
- Électricien
- Services sociaux-éducatifs



## Job d'étudiant



## Job d'étudiant pendant les vacances d'été

La Ville de Dudelange te propose aussi d'effectuer pendant les vacances d'été un job d'étudiant dans ses services administratifs, techniques ou dans le cadre des activités de vacances des enfants.

### Conditions d'engagement

- être domicilié à Dudelange
- n'avoir encore jamais bénéficié d'un job de vacances auprès de la Ville de Dudelange
- être âgé de 18 ans accomplis à la date du 15 juillet de l'année en cours

Tu peux nous faire parvenir ta candidature via la plateforme de recrutement sur [www.dudelange.lu](http://www.dudelange.lu) dès le mois de janvier de l'année en cours.



# Adresses utiles



## VILLE DE DUDELANGE

### **SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

Hôtel de Ville, 2ème étage  
T 516121-2351  
ressources.humaines@dudelage.lu

### **SERVICE LOCAL DE L'EMPLOI**

Annexe de l'Hôtel de Ville (sur rendez-vous)  
T 516121-2080/-2081/-2082  
emploidu@dudelage.lu

### **MAISON DES JEUNES**

2 rue du Parc, L-3542 Dudelage  
T 516121-6616  
jugendhaus@dudelage.lu

### **OUTREACH YOUTH WORK**

2 rue du Parc, L-3542 Dudelage  
T 691 292 430  
outreach@dudelage.lu

## SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE (SNJ)

### **ANTENNE LOCALE DUDELANGE**

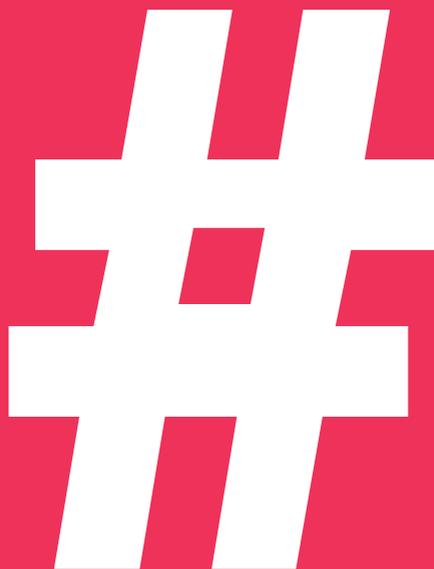
25 rue Jean Jaurès, L-3490 Dudelange  
T 26 51 80 81 / T 26 51 80 86  
[www.hey.snj.lu](http://www.hey.snj.lu)

## AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI (ADEM)

### **SERVICE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE AGENCE ESCH-BELVAL**

1 bd Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette  
T 247-75411  
[www.adem.public.lu](http://www.adem.public.lu)  
[www.winwin.lu](http://www.winwin.lu)





# formation



BP 73 L-3401 Dudelange /// T 516121-1 /// ville@dudelange.lu  
www.dudelange.lu /// blog: www.ondiraitlesud.lu

 /villededudelange  /villedudelange